

Appel à projets : Programmes récurrents pour la formation doctorale internationale

Troisième édition

Le LabEx TEPSIS propose de cofinancer des programmes récurrents pour la formation doctorale internationale.

L'objectif est d'établir des relations durables avec des partenaires institutionnels à l'étranger, disposés à animer plusieurs éditions du même type d'évènements dans le cadre de la formation doctorale.

Les programmes récurrents pour la formation doctorale internationale peuvent prendre plusieurs formes, notamment celles qui sont déjà éprouvées depuis la création du LabEx :

- Mobilité de plusieurs semaines pour un très petit nombre de doctorants, financée à concurrence de 7 500 euros.
- Mobilité de courte durée pour un nombre plus important de doctorants, financée à concurrence de 7 500 euros pour une édition de la manifestation.
- La situation créée par la pandémie invite à imaginer un format de rencontre doctorale en ligne. Le LabEx pourrait contribuer à hauteur de 7 500 euros pour mettre en place un dispositif de traduction simultanée.

Le nombre de partenaires doit être adapté au projet. Il est *a minima* demandé que les partenaires à l'étranger s'engagent à cofinancer l'opération et à la répéter sur plusieurs éditions.

Éligibilité :

Pour être recevable, un projet devra :

- Être porté par un ou une membre statutaire de TEPSIS, au sein de l'un des laboratoires du LabEx¹ ;
- Faire appel à un ou plusieurs partenaires internationaux ;
- Prévoir d'être récurrent (ceci appelant à répéter par la suite auprès du LabEx une demande de financement supplémentaire par édition du dispositif qui nécessiterait une contribution de TEPSIS).

Dossier de candidature (5 pièces) :

1. Formulaire TEPSIS de demande de financement renseigné (**au format .docx**)
2. Projet scientifique et pédagogique (cinq pages maximum sur papier libre, au format .pdf)

¹ Liste des laboratoires membres disponible sur à l'adresse suivante : <https://tepsis.io/a-propos-de/>

3. Liste des enseignants impliqués chez chaque partenaire (sur papier libre, au format .pdf)
4. Budget détaillé (sur papier libre, format libre)
5. Lettre d'intention de chaque établissement étranger partenaire (un courrier électronique est recevable) indiquant la volonté de poursuivre la coopération au-delà d'une première rencontre et s'engageant à cofinancer l'opération dans l'hypothèse où le projet serait retenu.

Date limite de dépôt de dossiers :

Les candidatures doivent être déposées au plus tard le jeudi 5 novembre **auprès de l'administration du laboratoire porteur²** pour une transmission à TEPSIS le **mardi 10 novembre 2020 10h**.

Les propositions seront examinées par le comité de direction de TEPSIS le 19 novembre 2020.

² Les modalités de transmission peuvent varier d'une unité à l'autre. Les candidats sont invités à se rapprocher de l'équipe administrative de leur laboratoire pour trouver le bon interlocuteur.